

II / La guerre d'Algérie.



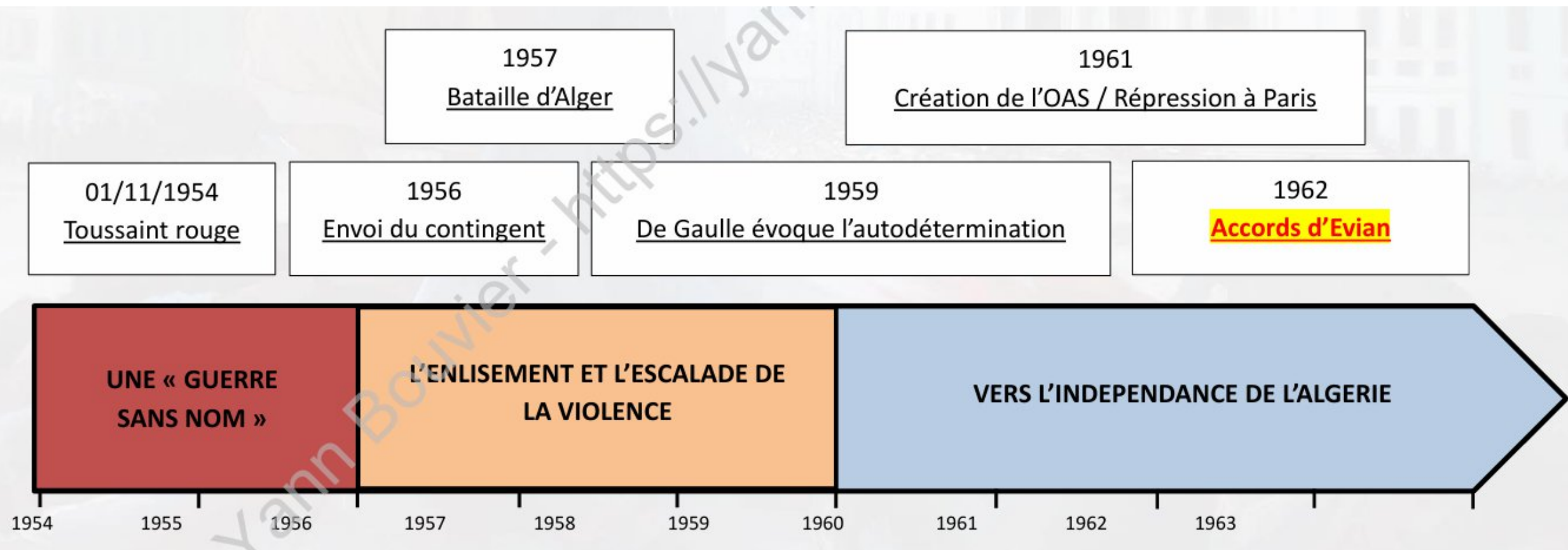
=>Comment la guerre d'Algérie permet-elle de comprendre la pluralité des mémoires d'un événement traumatisant ainsi que leur place de plus en plus importante dans la société et le débat public ? Comment l'histoire s'écrit-elle dans ces conditions ?

A / Contextualisation: un conflit complexe.

B / Des mémoires opposées / antagonistes.

C / L'impact géopolitique des mémoires.

A / La guerre d'Algérie : un conflit complexe.



Moments importants

->1954: Début de la guerre d'Algérie (la France parle des « événements d'Algérie ou de pacification »)

->Juin 1958: De Gaulle, revenu au pouvoir, laisse à penser qu'il maintiendra l'Algérie française, avant de changer d'avis

->Juillet 1962: indépendance de l'Algérie

->Départ des Pieds Noirs et des Harkis vers la France (chaos / massacres)

Acteurs importants

->Pieds Noirs = colons français / seuls vrais citoyens en Algérie

->Gouvernement français en 1954: « l'Algérie, c'est la France »

->Appelés français du contingent (= jeunes faisant leur service militaire)

->Combattants algériens: maquisards / fellaghas

->2 mouvements indépendantistes algériens dont le principal le FLN

->Harkis = Algériens qui s'engagent dans l'armée française

->OAS = organisation de l'armée secrète hostile à l'indépendance (=>De Gaulle = traître)

2. Un lourd bilan.

Soldats français tués (1954-1962)	24 614 (source : Armée française)
Combattants algériens	141 000 (source : Armée française) 132 290 (source : Armée de libération nationale)
Civils algériens	de 250 000 à 430 000 (d'après les universitaires) « 1 500 000 <i>martyrs</i> » (discours du président Boumédiène, 1970)
Européens d'Algérie	2 788 tués, 3 000 à 9 000 disparus
Harkis	60 000 à 150 000 ¹

Le bilan du conflit

1. Les historiens évaluent les victimes entre 60 000 et 80 000, certaines associations de harkis avancent le chiffre de 150 000.

Différents groupes mémoriels

- > **Près d'un million de Pieds Noirs rapatriés en France** ont dû tout quitter : ils vivent leur départ comme un déracinement.
- > **40.000 Harkis quittent l'Algérie, où leur vie est menacée** : ils sont relégués dans des camps de transit, dans une grande pauvreté.
- > Les **soldats français conscrits** sont revenus traumatisés, en particulier par les violences (torture) qu'on a leur demandé d'exercer : ils enfouissent leurs souvenirs.
- > **Les anciens combattants de l'OAS** nourrissent une rancune tenace à l'égard du pouvoir gaulliste.
- > **Les combattants du FLN** deviennent les nouveaux dirigeants du pays: ils développent une mémoire officielle, qui légitime leur pouvoir (dictature militaire)

B / Des mémoires opposées voire antagonistes.

Activité 2 : Travail sur les événements du 17 octobre 1961.



Contexte : de vives tensions en France entre la police parisienne et les membres du FLN.

->Des sévices sur des Algériens détenus.

->En septembre 1961, 5 policiers français sont tués lors d'attaques du FLN.

=>Volonté de vengeance



Evénements :

->Le préfet de Paris, Papon, met en place un couvre-feu pour les « *Français musulmans d'Algérie* » uniquement.

->Le FLN organise, le 17 octobre 1961, une manifestation pacifique à Paris: au moins 20 000 Algériens.

->La manifestation est durement réprimée par la police parisienne (diffusion de fausses informations faisant état de plusieurs morts parmi elle).

->De nombreux manifestants sont tués : passés à tabac, jetés dans la Seine, abattus par balle: au moins 120 morts – les estimations de certains historiens portant le bilan à plus de 200 morts.



Controverses :

->La préfecture de Paris – couverte par les autorités gaulliennes – s’est employée à dissimuler la répression d’Etat.

->Elle établit un bilan de quelques morts lors – selon elle – d’affrontements entre manifestants.



Les 3 phases de la mémoire du 17 octobre 1961

1

**OCCULTATION /
REFOULEMENT**
(années 1960-1980)



Enquête qui ne cherche pas la vérité sur la violence policière + reprise des négociations entre France et Algérie pour l'indépendance
=> intérêt commun à passer le massacre sous silence.

2

**EMERGENCE DES
MEMOIRES
OUBLIEES**
(années 1980-2000)



Témoignage de descendants algériens (témoins directs et indirects) + Livre de l'historien Einaudi en 1991, *La bataille de Paris* (chiffre à 200 morts) => la mémoire se réveille

3

RECONNAISSANCE
/
**INFLATION
MEMORIELLE**
(depuis les années
2000)



Plaque commémorative de la mairie de Paris en 2001, Communiqué de l'Elysée (Hollande) en 2012 et cérémonie en 2021, en présence du président Macron => la France reconnaît mais en dessous des attentes mémorielles des Algériens.

Consigne 3 : en groupe, identifier pour l'une des trois périodes les mémoires et les acteurs qui leur sont associés, les raisons politiques et sociales expliquant la place de ce massacre et de son évolution dans les deux pays, et enfin la place qu'occupe l'historien et la façon dont tout cela influe sur l'écriture de l'histoire.

**OCCULTATION /
REFOULEMENT
(années 1960-1980)**

Peu de traces du massacre

- >Slogan « Ici on noie les Algériens »
- >Photo du tag
- >Souvenir évoqué (militants)
- >Pas d'accès aux archives de la police

Silence des principaux acteurs

- >Familles des victimes
- >Gauche anticolonialiste
- >Etat français
- >Autorités algériennes

EMERGENCE DES MEMOIRES OUBLIEES

(années 1980-2000)

Les traces du massacre ressurgissent

- >Photo publiée dans l'Humanité
- >Souvenir évoqué lors du procès Papon
- >Ouverture des archives de la police

Certains acteurs sortent du silence

- >Gauche anticolonialiste / mouvement anti-raciste
- >Historiens (débat public: une répression délibérée ?)

RECONNAISSANCE / INFLATION MEMORIELLE (depuis les années 2000)

Les traces du massacre se multiplient

- >Photo sert d'affiche à un documentaire
- >Timbre algérien
- >Œuvres culturelles
- >Médias
- >Plaques / discours officiels
- >Recherches historiques

Tous les acteurs s'en mêlent dans une concurrence mémorielle

- >Gauche anticolonialiste
- >Historiens font la lumière et valident la thèse d'Enaudi. Mais la connaissance reste incomplète
- >L'Etat algérien dénonce le massacre et attend des excuses
- >L'Etat français reconnaît la répression et la faute de Papon (mais pas plus: ni racisme systémique ni

Reprise générale sur les mémoires de la guerre d'Algérie



1. Des lendemains de la guerre aux années 1980 : l'amnésie / le refoulement.

a. Du côté des Français

LOI n° 68-697 du 31 juillet 1968 portant amnistie (1).

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE I^{er}

D'une amnistie générale de toutes infractions commises en relation avec les événements d'Algérie.

Art. 1^{er}. — Sont amnistiées de plein droit toutes infractions commises en relation avec les événements d'Algérie.

Sont réputées commises en relation avec les événements d'Algérie toutes infractions commises par des militaires servant en Algérie, pendant la période couverte par le premier alinéa du présent article.

Art. 2. — Toutes contestations relatives à l'amnistie prévue par le présent titre, si elles concernent des condamnations pénales définitives, sont portées devant la chambre de contrôle de l'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat et jugées suivant la procédure prévue par l'article 778, alinéa 3, du code de procédure pénale. En cas de cassation, l'affaire est, s'il y a lieu, renvoyée devant la même chambre autrement composée.

Dans le cas où la requête est rejetée, le requérant est condamné aux frais.

En l'absence de condamnation définitive, les contestations sont soumises à la juridiction compétente pour statuer sur la poursuite.

Art. 3. — L'amnistie des infractions prévues à l'article 1^{er} s'étend, dans les conditions fixées par les articles 6 (alinéa 2), 7 et 8 de la loi n° 66-396 du 17 juin 1966, aux fautes passibles de sanctions disciplinaires ou professionnelles que ces infractions peuvent également constituer.

Oublier le conflit

->L'expression « guerre d'Algérie » est proscrite

->Les crimes sont amnistiés

->L'accès aux sources est très limité

Les raisons :

->oublier la défaite et les traumatismes

->masquer les divisions internes

b. Du côté des Algériens.

->Le régime militaire (issu du FLN) cherche à contrôler la recherche historique afin de légitimer sa prise du pouvoir

=>Mettre en valeur les victoires, réaliser des biographies de « figures héroïques »



Le FLN recourt à la notion religieuse de « martyrs » pour célébrer les morts:

le bilan est surestimé à 1,5 million de morts



1 Le monument aux martyrs : célébrer la lutte armée et la révolution algérienne

Le monument aux martyrs à Alger est inauguré en 1982, vingt ans après l'indépendance. Des statues représentant des moudjahidin (combattants de l'Armée de libération nationale) et des soldats algériens sont au pied du monument.

-> **Promouvoir l'unité de l'Algérie en développant une mémoire unanime :** mythe du peuple uni face aux Français.

=> Cette histoire officielle **nie « la diversité sociale et culturelle »** algérienne

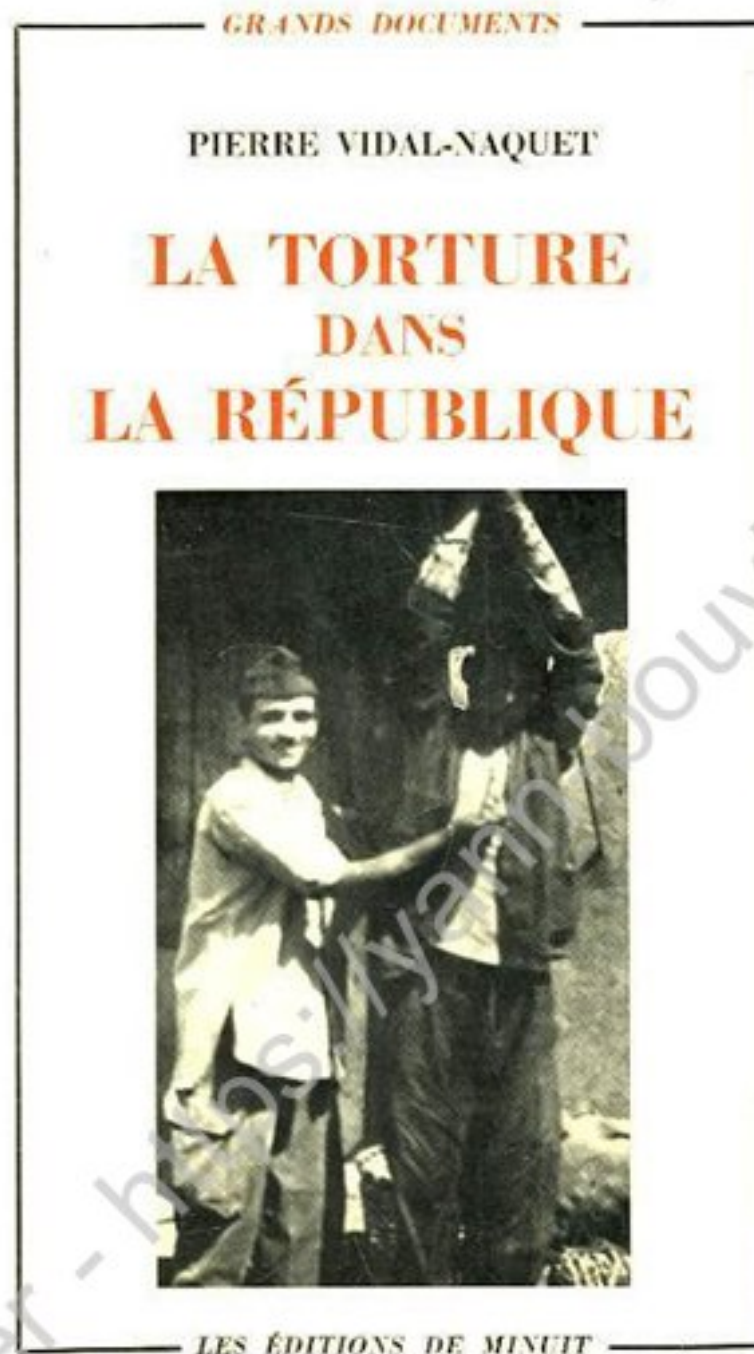


Cliché de Marc Riboud : rue d'Alger en juillet 1962
Cette phrase sera érigée en slogan de l'indépendance algérienne

2. Des années 1980 aux années 2000: le moment du retour du refoulé.

a. Du côté des Français.

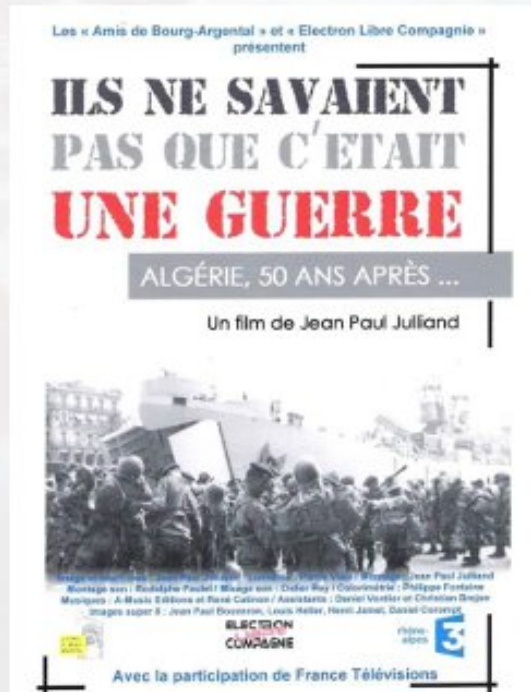
->Les travaux des historiens contribuent à ce que la mémoire des pratiques de violence se réveillent



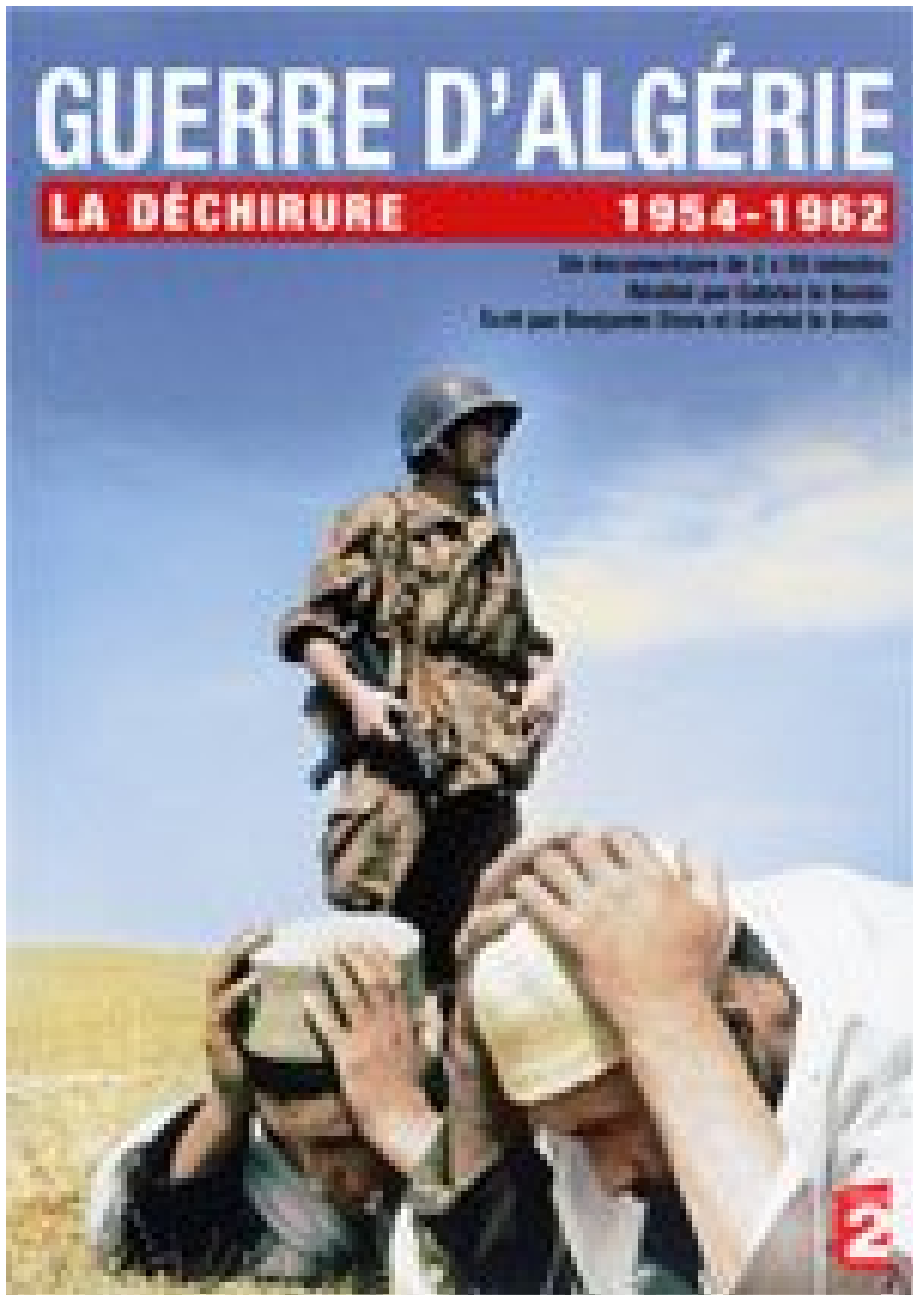


Le réveil des mémoires est porté par les groupes mémoriels.

->Les enfants de Harkis se révoltent



->Les Pieds-noirs cultivent la « nostalgie »

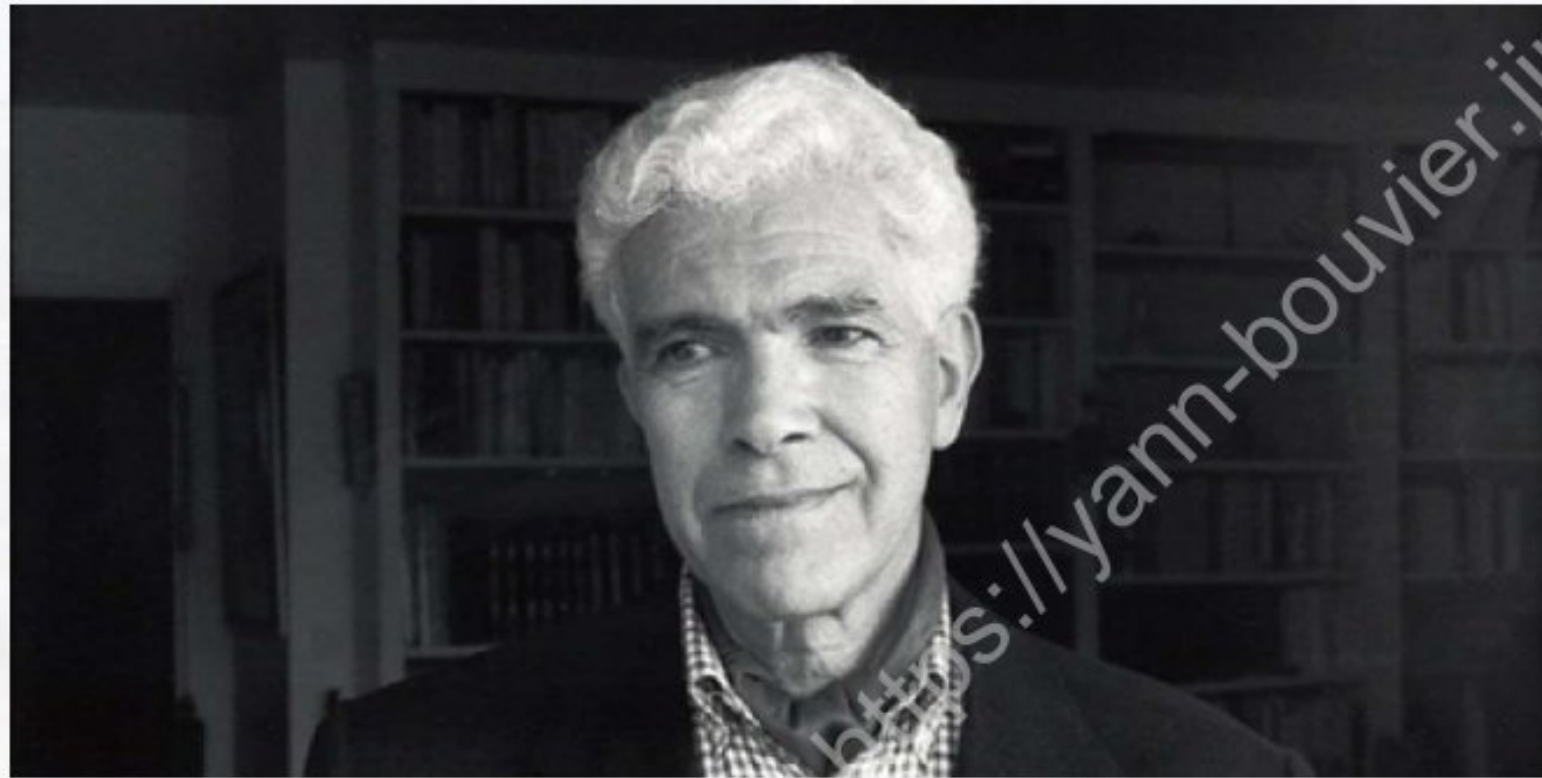


->La parole des anciens jeunes soldats appelés se libère: *Guerre d'Algérie, la déchirure*, sorti en 2012 et co-réalisé par l'historien Benjamin Stora

b. Du côté des Algériens.

Historiens algériens travaillent très tôt sur l'histoire de l'indépendance :

EX : **MOHAMMED HARBI** historien algérien exilé en France suite au coup d'État de 1965.



3. Depuis les années 2000: le moment de la reconnaissance et de l'hypermnésie.

a. Du côté des Français.

->Guerre d'Algérie dans les programmes scolaires (1983)

->Statut d'ancien combattants pour les soldats français et Harkis

->Mémorial pour les morts (2002)

Années 2010 : reconnaissance s'oriente sur le terrain des violences de la guerre :



→ François Hollande reconnaît en **2012** la **responsabilité de l'État dans la répression de la manifestation du 17**

→ **2021** : Emmanuel Macron **demande pardon aux HARKIS** pour leur abandon et annonce une **loi de «**

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS



MAURICE AUDIN

Monsieur le président, reconnaissez le crime d'État!

Si personnalité appelée Emmanuel Macron, il reconnaisse la responsabilité de l'État français dans l'assassinat du mathématicien communiste le 31 juin 1917, « disparu », comme des milliers d'Algériens, après avoir été torturé par l'armée française.

LES OUVRIERS - ENRIQUE BOURBOURON - ENRIQUE DAUHOISIAU - THOMAS DE BOLLERÈRE - ANNELENE TH. OFFERT - ROBERT QUÉTELET - MARCEL LAURICAT - GIOVANNI STOKA - FRANÇOISE MARAZZI - CÉCILE VILLARD

ISSN 1123-2365

MAURICE AUDIN, LE CRIME D'ÉTAT RECONNU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité



ENFIN!

b. Du côté des Algériens.



La mémoire héroïque de la guerre est réactivée par les dirigeants pour rassembler la société. Mais la perception du conflit évolue : la jeunesse n'accepte plus la mémoire officielle et la retourne contre le régime toujours issu du FLN